

- Fiche Méthodologique : Mise en page et ponctuation du dialogue -

- Souvent, dans un récit, des passages de narration et de description alternent avec des paroles citées de façon directe. Le style direct peut rapporter l'échange de paroles entre plusieurs personnages : c'est cette situation qu'on appelle un dialogue. Chaque personnage qui prend la parole est un locuteur. Le dialogue s'exerce donc entre plusieurs interlocuteurs.

- La distinction entre les passages de narration et les prises de parole des personnages se fait grâce à la mise en page et à la ponctuation.

Rappel des règles :

- Ouvrir le dialogue par des guillemets
- Aller à la ligne à chaque prise de parole
- Faire précéder chaque prise de parole d'un tiret sauf la première
- Fermer le dialogue par des guillemets

- On indique qui parle et sur quel ton grâce à des verbes dits « déclaratifs » (dire, répondre, demander, hurler, etc.)
- Ces verbes peuvent introduire les paroles du personnage et sont alors suivis de deux points.

Ex. : Perceval demanda :

« Qu'est-ce que ceci ?

- Ceci est un écu. »

- Ces verbes peuvent aussi être placés dans une proposition incise. Celle-ci est soit insérée dans les paroles rapportées, soit rejetée à la fin.

Ex. : Où étais-tu, dit-il, cela fait une heure que je te cherche.

Ex. : Je ne l'ai pas oublié, répliqua Mathieu sèchement.

- La proposition incise ne peut être séparée des propos du personnage que par une virgule, un point d'interrogation, ou un point d'exclamation. Dans la proposition incise, le sujet est le plus souvent inversé.

Ex. : de dialogue

J'embrassai à mon tour la tante qui dit :

« Il est gentil... C'est donc un blond !...

- Il a de jolis cheveux, dit Sylvie.

- cela ne dure pas, dit la tante ; mais vous avez du temps devant vous, et toi qui es brune, cela t'assortit bien.

- Il faut le faire déjeuner, la tante, dit Sylvie. » G. de Nerval, *Sylvie*

- Fiche Méthodologique : Mise en page et ponctuation du dialogue -

- Souvent, dans un récit, des passages de narration et de description alternent avec des paroles citées de façon directe. Le style direct peut rapporter l'échange de paroles entre plusieurs personnages : c'est cette situation qu'on appelle un dialogue. Chaque personnage qui prend la parole est un locuteur. Le dialogue s'exerce donc entre plusieurs interlocuteurs.

- La distinction entre les passages de narration et les prises de parole des personnages se fait grâce à la mise en page et à la ponctuation.

Rappel des règles :

- Ouvrir le dialogue par des guillemets
- Aller à la ligne à chaque prise de parole
- Faire précéder chaque prise de parole d'un tiret sauf la première
- Fermer le dialogue par des guillemets

- On indique qui parle et sur quel ton grâce à des verbes dits « déclaratifs » (dire, répondre, demander, hurler, etc.)
- Ces verbes peuvent introduire les paroles du personnage et sont alors suivis de deux points.

Ex. : Perceval demanda :

« Qu'est-ce que ceci ?

- Ceci est un écu. »

- Ces verbes peuvent aussi être placés dans une proposition incise. Celle-ci est soit insérée dans les paroles rapportées, soit rejetée à la fin.

Ex. : Où étais-tu, dit-il, cela fait une heure que je te cherche.

Ex. : Je ne l'ai pas oublié, répliqua Mathieu sèchement.

- La proposition incise ne peut être séparée des propos du personnage que par une virgule, un point d'interrogation, ou un point d'exclamation. Dans la proposition incise, le sujet est le plus souvent inversé.

Ex. : de dialogue

J'embrassai à mon tour la tante qui dit :

« Il est gentil... C'est donc un blond !...

- Il a de jolis cheveux, dit Sylvie.

- cela ne dure pas, dit la tante ; mais vous avez du temps devant vous, et toi qui es brune, cela t'assortit bien.

- Il faut le faire déjeuner, la tante, dit Sylvie. » G. de Nerval, *Sylvie*